



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL**

<i>Séance du lundi 29 janvier 2024</i>	
2024 – 002bis	<p>NOMBRE DE MEMBRES</p> <ul style="list-style-type: none"> - Afférents au Conseil Municipal : 23 - En exercice : 23 - Qui ont pris part à la délibération : 22 <p>Date de la convocation : 23/01/2024 Date d'affichage : 23/01/2024</p>

*L'an Deux Mil Vingt Quatre le lundi 29 janvier à 19h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de **M. Henri BEDAT, Maire,***

*Présents : MM. et Mmes **BEDAT, VILATON, BEZIAT-RICARD, FOURNET, CAZENAVE, BIARNES, WLUSEK, ETIENNE, HOURQUET, SEIRACQ, GATUINGT, MARIMPOUY, DARRACQ, LARROQUE.***

Excusés et procurations :

M. LABAT a donné procuration à M. FOURNET

Mme CHAUPRADE a donné procuration à Mme CAZENAVE

Mme LAGRASSE a donné procuration à Mme BIARNES

M. CONSTANTIN a donné procuration à Mme BEZIAT-RICARD

Mme MESPLEDE a donné procuration à M. SEIRACQ

M. DEHEZ a donné procuration à M. DARRACQ

Mme EDE a donné procuration à M. MARIMPOUY

Mme LABUXIERE a donné procuration à M. LARROQUE

M. LAHONTAN

*Secrétaire de séance : **Mme Nathalie HOURQUET***

OBJET :
GROUPEMENTS DE COMMANDES DE LA CAGD
DESIGNATION DES MEMBRES DES COMMISSIONS D'APPELS D'OFFRES
AD HOC

**Abroge et remplace pour rectification et erreur matérielle
la délibération n°2024-002**

VU l'article L. 2113-6 du code de la commande publique,

VU l'article L. 1414-3 du code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du conseil municipal n° 2020-065 du 29 juin 2020 relative à la désignation des membres titulaires et suppléants de la CAO en vue de la représentation de la commune au sein des commissions d'appel d'offres ad hoc de la CAGD,



CONSIDÉRANT qu'à la suite de la démission de Mme Christelle LALANNE il convient de désigner un nouveau membre de la commission d'appel d'offres pour la durée restante du mandat,

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré
A L'UNANIMITE,**

DECIDE :

Article 1 : de désigner **Pascal VILATON** en tant que membre titulaire et **Mme Patrice GATUINGT** en tant que membre suppléant de la commission d'appel d'offres ad hoc relative au groupement de commandes d'achat de papier, pour toute la durée de sa constitution

Article 2 : les autres dispositions de la délibération du conseil municipal n°2020-065 du 29 juin 2020 restent inchangées.

Fait et délibéré en séance du Conseil Municipal
Pour copie conforme
Suivent les signatures

Fait à Saint Vincent de Paul, le **1^{er} février 2024**
Le Maire,
Henri BEDAT



VOTE :

Pour	22
Contre	00
Abstention	00

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le
Identifiant unique : 040 – 214002834 – 20240129 – DE2024002bis
et publication ou notification le

La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Pau (sur place ou par courrier Villa Noulibos, 50, cours Lyautey 64000 PAU CEDEX, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr>).